

REORGANISATION DE LA DEMI-PENSION NOTE DU PROVISEURS AUX FAMILLES

Madame Monsieur,
Compte tenu

- de l'expérience récente d'une possible contamination du fait d'un repas collectif pris à la demi-pension (8 assistants d'éducation mis en quatorzaine pour une contamination à la COVID19 d'un autre d'entre eux),
 - que l'identification des élèves voisins de table n'est pas toujours possible,
 - que nous sommes dans l'impossibilité de mettre en place une distanciation préventive entre les élèves dans les délais impartis et réfectoire en l'état (1169 demi-pensionnaires inscrits à faire passer en 2H40, pour 346 places assises),
 - AFIN D'ÉVITER TOUTE CONTAMINATION QUI AMÈNE LES AUTORITÉS SANITAIRES À FERMER COMPLÈTEMENT LA DEMI-PENSION OU À FERMER LE LYCÉE** (retour dans ce cas à ce que nous avons connu de mars à mai inclus, élèves à la maison, effets très importants pour les parents),
- le lycée Val de Durance est amené à revoir l'organisation de sa demi-pension en réduisant à 600 ses effectifs quotidiens de demi-pensionnaires pour la durée de l'épidémie.**

Notre choix étant cependant de n'exclure aucun des 1169 inscrits, un accès au repas par roulement va être mis en place **A COMPTER DU LUNDI 14/09/20 de la manière suivante :**

CLASSES ou GROUPES	Pourront accéder à la demi-pension les jours suivants :	Forfaits demi-pension
3 ^{ème} Prépa Métiers	4 JOURS, PAS DE CHANGEMENT	PAS DE CHANGEMENT
2 ^{des} générales 1, 2, 3, 4, 5 et 6	LUNDI, JEUDI et VENDREDI	Forfait 3 jours*
2 ^{des} générales 7, 8, 9, 10, 11 et 12 2 ^{de} Professionnelle	MARDI, JEUDI et VENDREDI	
1 ^{ères} G1, 2, 3, 4, 5 et 6 + 1 ^{ère} professionnelle	MARDI et JEUDI	Forfait 2 jours*
1 ^{ères} G 7, 8, 9, 10, 11 + 1 ^{ères} STMG 1, 2 et 3	MARDI et VENDREDI	
Toutes les Terminales générales, STMG et professionnelle	LUNDI	Forfait 4 jours* déduit de tous les repas non pris (le forfait 1 jour n'existe pas et le repas au ticket reviendrait plus cher pour les parents)
TOUS LES ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES D'UN PAI	Accueil prévu tous les jours au réfectoire, pas de changement	

* tarifs 2020-2021 mis en ligne sur le site du lycée

LES JOURS OU LES ÉLÈVES N'ONT PAS ACCÈS À LA DEMI-PENSION, LES FAMILLES DEVRONT FOURNIR UN REPAS FROID À LEUR ENFANT.

A L'EXCEPTION DES COULOIRS ET DES SALLES DE CLASSE où la distanciation ne serait pas possible, les lieux d'accès sont libres pour prendre le repas froid fourni par la famille **DE MANIÈRE STATIQUE :**

A l'extérieur mais rattaché au lycée : la cour, l'espace détente, la zone pelouse autorisée et le parvis du lycée et le parking visiteurs

A l'intérieur du lycée et à défaut pour le moment d'un espace supplémentaire : la cafétaria, le hall d'entrée, le coin culture, la salle D13.

DANS TOUS CES ESPACES, DU LYCEE OU NON, SANS MASQUE POUR BOIRE ET MANGER, LA DISTANCIATION, DE MEME QUE LE RAMASSAGE DES DECHETS S'IMPOSENT, je vous serais très reconnaissante de le rappeler à vos enfants.

Vous remerciant de votre compréhension et de votre collaboration dans cette situation très complexe, bien cordialement,

Pertuis le 10/09/20

Le Proviseur, Marie-Claude BONAL